



**La justice pourrait engager des poursuites contre deux sénateurs Joseph Lambert et Steven Benoit contre qui des plaintes ont été déposées au parquet par des citoyens se présentant comme des victimes de la grande panique provoquée par des appels lancés par les parlementaires.**

Le ministre de la justice devait demander formellement au Sénat de rendre disponibles les deux parlementaires incriminés de « trouble à l'ordre publique et appel à la violence ».

« J'ai entendu la nouvelle, mais je n'ai pas encore reçu la lettre, je ne peux pas me prononcer avant », a déclaré le président du sénat M. Dieuseul Desras Simon.

Jeudi dernier, les deux parlementaires avaient séparément annoncé des troubles dans le pays alors que le président Michel Martelly qui fait l'objet d'une enquête sur sa nationalité étrangère présumée, allait présenter son passeport disant qu'il es « Haïtien natif, natal, tèt kalé ».